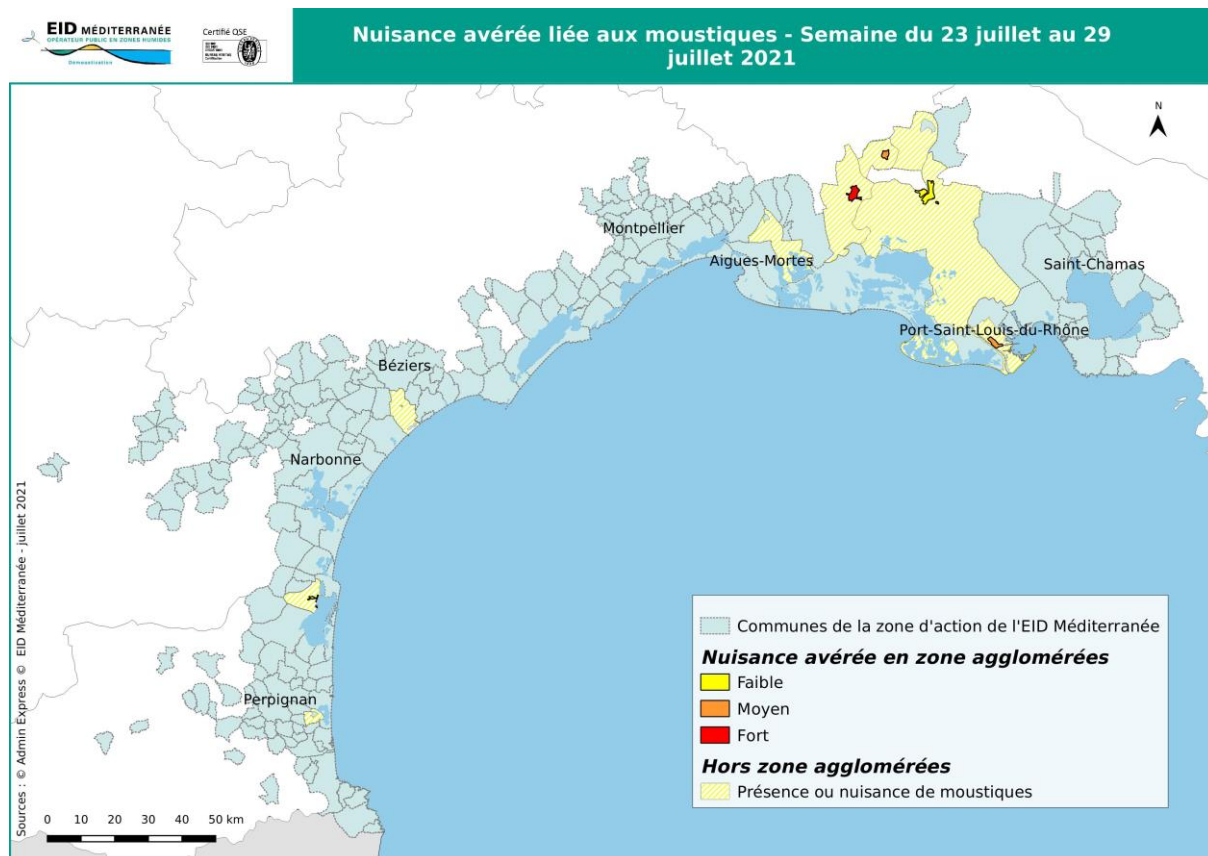


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 26 au 30 juillet 2021



Au cours de la semaine du 26 juillet 2021 :

Globalement, peu de ressenti de nuisance lié aux moustiques « ruraux » (*Aedes caspius* essentiellement). Les mouvements de mer plus marqués à certains endroits et les mises en eau artificielles ont été contrôlés dans des conditions de traitement difficiles : vents, pluie, brouillard. Si les superficies cumulées ne sont pas importantes, la fréquence des éclosions larvaires est significative pour un mois de juillet. À cette période, les densités de larves sont généralement très fortes et les hauteurs d'eau pas trop élevées. Corrélés au vent, à la fermeture des milieux et aux contraintes anthropiques, ces paramètres de traitement sont plutôt défavorables.

Quelque 900 hectares de zones humides ont été traités, dont 85 % par voie aérienne. Le total annuel provisoire s'élève à un peu plus de 13 500 hectares, résultat inférieur à la moyenne des 5 dernières années, supérieure à 16 000 hectares.

En milieu urbain, 38 000 gîtes ont été traités à ce jour en 2021, contre *Culex pipiens*, sur le domaine public.

À compter du 31 juillet 2021 :

Le niveau des populations de moustiques « ruraux » (issus des zones humides littorales et rétro-littorales) devrait s'élever à certains endroits où, en fonction des conditions météorologiques, des risques de nuisances diurnes seront possibles au cours de la deuxième moitié de semaine.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Concernant les moustiques issus des zones humides, rien de particulier à signaler autour de l'étang de Berre, où un petit coup de mer a généré des éclosions larvaires, traitées dans la limite de l'accessibilité. Par contre, c'est à l'embouchure du Grand-Rhône que les mouvements d'eau liés à la mer et au Rhône ont été le plus significatifs, entraînant des éclosions larvaires et des traitements sur plusieurs centaines d'hectares. Contraints par la météo, la fermeture des milieux et les exigences locales, les interventions ont été pénalisées et l'efficacité n'est pas satisfaisante en toutes circonstances. Des évaluations seront poursuivies dans les prochains jours, mais des risques de nuisance ne sont pas à exclure. En milieu urbain, la nuisance due à *Aedes albopictus* (le moustique-tigre) est variable, selon les quartiers et les communes.

- **Gard** : Pas de nuisance liée aux moustiques ruraux à l'heure actuelle, hors Saint-Gilles. Le risque est cependant élevé qu'elle devienne sensible à Saint-Laurent-d'Aigouze ou au Cailar (peut-être aussi à Aigues-Mortes), suite aux dernières éclosions larvaires en zones humides. À Saint-Gilles, les irrigations permanentes rendent le contrôle très compliqué en période de fortes chaleurs. À Beaucaire, des situations de nuisance localisées dans la plaine agricole présentent peu de risques pour la zone agglomérée.

- **Hérault** : Dans la continuité de la semaine précédente, quelques moustiques « ruraux » résiduels ont été ressentis ces derniers jours, notamment autour des zones irriguées, mais un risque de nuisance est possible prochainement en dehors de l'agglomération comme à Mauguio et à Saint-Nazaire-de-Pézan. En milieu urbain, la nuisance causée par le moustique-tigre *Aedes albopictus* est assez prégnante selon les quartiers, particulièrement dans le Montpelliérais.

- **Aude** : Quelques *Aedes caspius* résiduels sont observés au niveau des secteurs irrigués, comme dans l'étang de Marseillette ou dans la plaine viticole de Coursan, mais rien de significatif à ce jour. Quelques éclosions larvaires ont été traitées en zones humides par voie terrestre. En milieu urbain, quelques situations causées par les moustiques-tigres sont enregistrées, y compris sur les territoires rétro-littoraux, plus épargnés aujourd'hui.

- **Pyrénées-Orientales** : Suite à de nouvelles submersions marines, une vingtaine d'hectares ont été traités par moyens terrestres au cours de la semaine, sur les territoires de Salses-le-Château et de Saint-Nazaire, avec une efficacité satisfaisante. Une nuisance résiduelle faible imputable à *Aedes caspius* est cependant observée dans les zones humides de l'ouest de l'étang de Salses et pourrait se disperser sur les zones urbanisées dès les prochains jours. Les traitements urbains des avaloirs d'eaux pluviales se poursuivent sur la commune de Perpignan. En zone urbanisée, le moustique tigre est toujours bien présent.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 30 juillet au 5 août 2021

